

En ligne tous les mercredis

17 avril 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande assure qu' « il ne mène pas une politique d'austérité »](#)
- [Emploi : les 15 métiers d'avenir selon Pôle Emploi](#)
- [Vers un Middlestand à la française avec la BPI ?](#)
- [Auto-entrepreneur : les pistes pour faire évoluer le régime](#)
- [Femmes dirigeantes : Vallaud-Belkacem mise sur la transparence pour briser le plafond de verre](#)
- [Hausse de 0,8 % des prix à la consommation en mars](#)
- [Un contrat de filière pour les industries de la mode et du luxe](#)
- [L'emploi intérimaire remonte au niveau de septembre 2012](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Sécu : le gouvernement salue la « nette réduction » du déficit du régime général en 2012](#)
- [Les prélèvements obligatoires augmenteront en 2013 et 2014, selon Les Echos](#)
- [Allocations familiales : le rapport Fragonard remis à Matignon](#)
- [Le chirurgien Cahuzac était déclaré généraliste](#)
- [Paiement à la performance : les médecins vont toucher 5 300 euros en moyenne](#)
- [Les contrôles fiscaux ont rapporté 18 milliards à l'Etat en 2012](#)
- [Les multidétenteurs de PEL \(Plan d'épargne logement\) seront poursuivis en justice](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Le PMU enregistre un résultat net de 865 millions d'euros](#)
- [Virgin prépare un plan social, près de 1 000 emplois en jeu](#)
- [Cession d'EADS : Lagardère annonce une plus-value nette de 1,8 milliard d'euros](#)
- [Les ambitions françaises de McDonald's](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris : déjà 650 petits commerces sauvés](#)
- [Yvelines : l'assurance maladie traque les fraudeurs](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Nathalie Arthaud : « Le dialogue social a échoué »](#)
- [Christian Noyer, Banque de France : « On n'est pas dans l'austérité »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET**REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Mesure d'audience de la représentativité syndicale : annonce des résultats](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● François Hollande assure qu' « *il ne mène pas une politique d'austérité* »

M. Hollande s'est exprimé lors d'une conférence de presse, le 10 avril 13 : « *Le sérieux budgétaire n'est pas l'austérité, mais la condition du redressement, de la souveraineté, la possibilité de changer l'orientation de l'Europe. Le sérieux c'est le cap, la croissance c'est l'objectif. Le cap qui a été fixé, je n'en changerai pas* ». Répondant directement aux déclarations de trois de ses ministres, Arnaud Montebourg, Cécile Duflot et Benoît Hamon, qui ont demandé une inflexion de la politique économique du gouvernement, il a déclaré : « *Non, ils n'ont pas dit ça. Ils disent qu'il y a de l'austérité en Europe, dans d'autres pays. [...] Aucun ministre ne peut remettre en cause la politique du gouvernement, qui n'est pas celle de l'austérité* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Hollande-assure-qu-il-ne-mene-pas-une-politique-d-austerite-601181>

(Source : www.lejdd.fr du 10/04/2013, G.V. –leJDD.fr)

● **Emploi : les 15 métiers d'avenir selon Pôle Emploi**

Le 9 avril, Pôle Emploi a rendu publique son enquête annuelle : « *Besoins en main d'œuvre* ». Cette enquête permet, depuis 2002, de se faire une idée précise des besoins des employeurs pour l'année en cours, par région, métier ou secteur. Quelques points importants : le nombre d'employeurs prévoyant au moins une embauche dans l'année progresse légèrement : 18 %, après 17,7 % en 2012. Le nombre de recrutements envisagés est de 1 613 100 – il s'agit de projets de créations de postes ou remplacements, récoltés fin 2012 auprès de 395 000 employeurs du privé et d'une partie du public. L'essentiel des embauches prévues le sont pour le 1^{er} semestre. **Bernard Ernst**, le directeur des enquêtes et statistiques à Pôle emploi interrogé par l'AFP : « *[C'est plutôt une] bonne nouvelle alors qu'on aurait pu s'attendre à une baisse des intentions d'embauche. Conçue à l'origine pour améliorer "l'orientation" des demandeurs d'emploi vers les métiers porteurs et les formations les plus pertinentes, cette enquête est aussi un outil "d'information pour le grand public"* ».

Les métiers les plus demandés :

- **Métiers saisonniers** : Vendangeurs et cueilleurs agricoles.

- **Métiers non saisonniers** : Agents d'entretien, aides à domicile, apprentis de cuisine, aides-soignants, serveurs ou agents d'accueil.

On peut constater qu'il s'agit essentiellement de métiers à faible niveau de qualification. Cependant, les métiers d'ingénieurs et cadres informatiques se hissent à la cinquième place de ce top 10 des métiers (hors saisonniers).

Les métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement : 01)- ingénieurs et cadres d'études, Recherche et Développement en informatique, chefs de projets informatiques ; 02)- aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales ; 03)- cuisiniers ; 04)- employés de maison, personnels de ménage ; 05)- commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise) ; 06)- agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés ; 07)- sportifs et animateurs sportifs, 08)- employés de l'hôtellerie ; 09)- serveurs de café, de restaurant, commis ; 10)- aides-soignants (aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...).

[http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8120/les-15-metiers-d-avenir-selon-pole-emploi.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130409](http://www.challenges.fr/economie/20130409.CHA8120/les-15-metiers-d-avenir-selon-pole-emploi.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130409)

- **Rapport : Besoins de main-d'œuvre 2013, Pôle Emploi & Credoc (70 pages) :**

http://bmo.pole-emploi.org/files_dl/2013/rap_BMO_2013.pdf

(Sources : www.challenges.fr du 10/04/2013, <http://bmo.pole-emploi.org>)

[Retour au sommaire](#)

● **Vers un Mittlestand à la française avec la BPI ?**

Favoriser la création d'ETI (entreprises de taille intermédiaire), c'est ce que veut Nicolas Dufourcq, directeur général de la Banque publique d'investissement (BPI). Comment ? En ayant la possibilité de reprendre des entreprises sous LOB (leveraged buy-out = acquisition avec effet de levier. « *Le LBO [...] consiste à financer une fraction du rachat d'une entreprise en ayant recours à l'endettement bancaire ou obligataire, ce qui permet d'augmenter la rentabilité des capitaux propres. La dette d'acquisition, bancaire ou non, est remboursée par*

une ponction plus importante sur le chiffre d'affaires de la société achetée »). **M. Dufourcq**, dans un entretien à l'Agefi : « BPI France doit pouvoir reprendre des sociétés sous LBO, sous réserve de valorisations raisonnables, et en co-investissant avec des acteurs privés, afin de créer des consolidateurs d'origine française. [...] Beaucoup d'entreprises peuvent devenir des 'Essilor' 2030. [...] La doctrine du FSI (Fonds stratégique d'investissement, ndlr.) lui interdisait de pratiquer le 'cash out', c'est-à-dire de racheter des sociétés sous LBO à des fonds. Il a dû refuser beaucoup de dossiers qui peuvent aujourd'hui laisser des regrets, car on a laissé sortir du patrimoine français de belles entreprises de taille intermédiaire (ETI). [L'intention de la BPI n'est pas de] saupoudrer [mais] d'identifier au sein d'un secteur les entreprises hors normes. [Il s'agit de] champion[s] plutôt que de filières. [La BPI n'a pas de] problème de capacité. [Il reste] 3,6 milliards d'euros à libérer du côté du FSI ». Pour être efficace, l'action de la BPI devra se traduire par « de nombreux rapprochements entre PME aux activités concurrentes ou complémentaires ». On notera que la France compte 4 600 ETI, deux fois moins qu'en Allemagne. Les causes ? Les conditions de développement des TPE et des PME sont altérées par les contraintes fiscales et réglementaires, et les difficultés d'accès au financement bancaire. Se dirige-t-on vers un Mittelstand à l'allemande ? (C'est ainsi que sont désignées, outre-Rhin, les TPE, les PME et les ETI de croissance. L'orthographe correcte est Mittelstand).

- **M. Dufourcq** : « Il serait illusoire de vouloir créer un Mittelstand à la française tant le Mittelstand allemand est le produit de l'histoire, de la culture et de l'identité de l'Allemagne. La France et son industrie ont des atouts qu'il ne faut pas nier, ceux de la puissance économique mondiale. Dans le même temps, ignorer les facteurs de la réussite du système productif allemand serait absurde : la France, bien au contraire, sans vouloir les copier, pourrait bien utilement s'en inspirer ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130410trib000758619/la-bpi-souhaite-creer-un-mittelstand-a-la-francaise.html>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Leveraged_buyout

(Sources : www.latribune.fr du 10/04/2013, Fabien Piliu, <http://fr.wikipedia.org>)

● Auto-entrepreneur : les pistes pour faire évoluer le régime

Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a indiqué que, dans l'ensemble, « le cadre réglementaire, fiscal et social [du régime des auto-entrepreneurs serait] maintenu ». Signalons cependant quelques aménagements, comme l'obligation de contracter une assurance professionnelle ou la fin de l'exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Le 10 avril, Mme Pinel a déclaré que le gouvernement irait plus loin que les préconisations des rapports de l'Igas et de l'IGF. Par exemple, seront désormais distinguées les créations d'auto-entreprises en tant qu'activité complémentaire et celles en tant qu'activité principale. D'après l'entourage de **Sylvia Pinel** : « 55 à 60 % des auto-entreprises sont dans cette deuxième catégorie ». Dans ce cas, le régime pourrait être limité dans le temps (« deux à trois ans », selon **Matignon**). Pour Mme Pinel, il s'agit de favoriser le passage des auto-entreprises dans le régime classique. **Mme Pinel** : « Ce régime doit être un tremplin pour faire des entreprises pérennes qui créent des emplois ». **Les premières réactions** : **Didier Ridoret**, président de la Fédération du bâtiment : « On reste dans la demi-mesure. Et en plus on isole des contrôles et de l'accompagnement toute une partie des auto-entrepreneurs, dits en activité complémentaire ». **François Hurel**, fondateur de l'Union des auto-entrepreneurs : « C'est un discours ambigu. D'un côté, on reconnaît l'importance du statut d'auto-entrepreneur. Et de l'autre, on met un effet guillotine avec la limitation dans le temps. Je suis entièrement d'accord avec les mesures d'accompagnement mais je m'oppose totalement à la limitation dans la durée du régime ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202695089480-regime-des-auto-entrepreneurs-vers-une-limitation-d-activite-a-5-ans-au-maximum-556911.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20130410-\[s=461370_n=2_c=201_j-1413980\]_SDV@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202695089480-regime-des-auto-entrepreneurs-vers-une-limitation-d-activite-a-5-ans-au-maximum-556911.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20130410-[s=461370_n=2_c=201_j-1413980]_SDV@1)

(Source : www.lesechos.fr du 10/04/2013, Marion Kindermans)

[Retour au sommaire](#)

● Femmes dirigeantes : Vallaud-Belkacem mise sur la transparence pour briser le plafond de verre

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, a signé, le 9 avril, une convention avec 16 très grandes entreprises (Accor, EADS, Carrefour, Total, Microsoft, GDF-Suez...). Ces entreprises s'engagent, « *objectifs chiffrés à l'appui* », à améliorer l'accès des femmes aux postes à responsabilités. En effet, on constate qu'actuellement aucune des entreprises du SBF 120 n'est dirigée par une femme. Au sein des entreprises du CAC 40, on note qu'il n'y a que 8,5 % de femmes dans les comex (comité exécutif) ou leur codir (comité de direction). La proportion tombe même à zéro dans douze de ces entreprises. **Les Echos** : « *Le constat se répète année après année : plus on s'approche du sommet, moins on y retrouve de femmes, pourtant majoritaires dans les études supérieures* ». **Mme Vallaud-Belkacem** : « *Je publierai une fois par an un classement des entreprises du SBF 120 qui donnera la part des femmes dans les comex et codir. Tout[e] autre entreprise pourra, si elle le souhaite, y figurer* ». Première édition du classement cet automne. A suivre.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202695699078-femmes-dirigeantes-vallaud-belkacem-veut-renforcer-la-transparence-pour-briser-le-plafond-de-verre-556946.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20130410-\[s=461370_n=2_c=201_l=1413980_SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202695699078-femmes-dirigeantes-vallaud-belkacem-veut-renforcer-la-transparence-pour-briser-le-plafond-de-verre-556946.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20130410-[s=461370_n=2_c=201_l=1413980_SDV]@1)
(Source : www.lesechos.fr du 10/04/2013, Derek Perrotte)

● Hausse de 0,8 % des prix à la consommation en mars

D'après les statistiques publiées le 11 avril 2013 par l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 % en mars, après une hausse de 0,3 % en février, progressant de 1,0 % sur un an. En cause : la hausse des prix des produits manufacturés après la fin des soldes et de services liés aux vacances d'hiver. Les prix de l'énergie, en particulier ceux des produits pétroliers, ont, eux, baissé.

<http://www.capital.fr/bourse/actualites/hausse-de-0-8-des-prix-a-la-consommation-en-mars-826605>

(Source : www.capital.fr du 11/04/2013, Jean-Baptiste Vey)

[Retour au sommaire](#)

● Un contrat de filière pour les industries de la mode et du luxe

- **Présentation du ministère du redressement productif** : « *Le CSF des industries de la mode et du luxe a rassemblé des professionnels du secteur, les pouvoirs publics et les organisations syndicales représentant les personnels de la filière. La filière mode et luxe représente quelques grands groupes et des centaines de PME qui mobilisent des savoir-faire d'excellence et qui constituent la fondation du made in France dans ce secteur. Le 'contrat de filière' demandé par le ministre repose sur la responsabilisation des acteurs de la filière pour garantir l'avenir de l'industrie et pour définir une vision commune sur son avenir, partagée avec les partenaires sociaux au sein du CSF. Cinq axes clés autour du contrat de filière : 1) **Consolider et préserver**, voire reconstruire, chacun des maillons de la chaîne industrielle du textile, de la mode et du luxe. Le premier pas dans cette direction consistera à réaliser une cartographie de savoir-faire afin de pouvoir identifier et agir en faveur des maillons industriels fragilisés ; 2) **Faciliter les recrutements dans la filière** : renforcer l'attractivité des métiers du luxe et la mode afin de pourvoir aux besoins des entreprises, en valorisant la filière auprès des jeunes, de leurs parents et des enseignants. Un dispositif novateur de recrutement-formation-transmission de savoir-faire dans l'habillement sera expérimenté ; 3) **Améliorer la sous-traitance** : consolider les liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants en identifiant et diffusant les bonnes pratiques, en généralisant les visites croisées d'entreprises et en promouvant les actions d'excellence opérationnelles ; dans la filière, une relation ; 4) **Préparer l'avenir** : soutenir, notamment sur le plan financier, l'émergence et le développement de nouveaux créateurs, de nouvelles marques, de nouveaux producteurs en améliorant la lisibilité des dispositifs offerts, en créant et diffusant un 'dossier socle' de demande de financement, en consolidant les outils de financement ; 5) **Valoriser le Fabriqué en France** : promouvoir les talents et savoir-faire français en fournissant aux entreprises un outil d'aide à la relocalisation d'activité en France, en encourageant le développement des collections fabriquées en France, en engageant une action d'éducation tous publics sur le thème 'consommer moins, pour consommer mieux', en*

formant les vendeurs à la valorisation du fabriqué en France auprès des clients français et étrangers ».

<http://www.redressement-productif.gouv.fr/contrat-filiere-pour-industries-mode-et-luxe>

(Source : www.redressement-productif.gouv.fr du 11/04/2013)

● L'emploi intérimaire remonte au niveau de septembre 2012

Les chiffres publiés par Pôle Emploi, le 11 avril, indiquent que les effectifs dans l'intérim ont augmenté de 2,5 % en février par rapport à janvier, mais que, sur un an, leur nombre s'est réduit de plus de 50 000 (- 8,3 %). Fin février, la France comptait 575 200 intérimaires.

- **Challenges** : « *Considéré comme précurseur des évolutions du marché de l'emploi, le nombre d'intérimaires diminue depuis juillet 2011 malgré quelques mois de répit au printemps 2012, en août et novembre. Au pire de la crise de 2009, les effectifs avaient fondu à 477 000 personnes* ». Les secteurs qui se portent le mieux ? Les activités de transport et entreposage (+ 4,5 %), la fabrication d'équipements électriques et de machines (+ 4 %), le tertiaire (+ 3,9 %), l'industrie (45 % des emplois, + 2,6 %). La construction, elle, reste stable, avec + 0,2 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20130411.CHA8303/l-emploi-interimaire-remonte-au-niveau-de-septembre-2012.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130411](http://www.challenges.fr/economie/20130411.CHA8303/l-emploi-interimaire-remonte-au-niveau-de-septembre-2012.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130411)

(Source : www.challenges.fr du 11/04/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Sécu : le gouvernement salue la « nette réduction » du déficit du régime général en 2012

Le 9 avril, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Bernard Cazeneuve, ministre du Budget, se sont félicités de la diminution des déficits sociaux.

- **Le Quotidien du Médecin** : « *Le solde du régime général de la Sécurité sociale s'établit ainsi à - 13,3 milliards d'euros pour 2012, contre - 17,4 milliards d'euros en 2011, soit une réduction de 4,1 milliards d'euros. Ce passif est conforme aux prévisions de la dernière loi de financement de la Sécurité sociale. Le déficit de la branche maladie s'inscrit en forte baisse (à 5,9 milliards d'euros contre 8,6 milliards en 2011). Ce résultat traduit notamment une meilleure maîtrise des dépenses d'assurance maladie, l'exécution de l'ONDAM 2012 [objectif national de dépenses d'assurance-maladie] étant inférieure de 0,9 milliard d'euros à l'objectif initial voté en LFSS'* ». Pour les syndicats de médecins libéraux, cela s'explique par la modération toute particulière des dépenses de médecine de ville. En conséquence, ils réclament que ces économies massives reviennent en partie à la profession sous forme de revalorisations.

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/securete-sociale/secu-le-gouvernement-salue-la-nette-reduction-du-deficit-du-regime-genera>

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 09/04/2013)

● Les prélèvements obligatoires augmenteront en 2013 et 2014, selon Les Echos

- **Les Echos** (sans préciser ses sources) : « *Le poids des prélèvements obligatoires continuera [...] d'augmenter légèrement l'an prochain, alors qu'il devait être stabilisé. Le taux de PO atteindrait 46,3 % de PIB en 2013 (prévision inchangée), puis 46,5 % en 2014, contre 44,9 % fin 2012, un taux qui égalait jusque-là le record historique de 1999. [...] Cette nouvelle hausse des prélèvements de 0,2 point de PIB équivaut à 4 milliards d'euros. Elle surviendra en dépit du crédit d'impôt compétitivité, qui représentera une baisse d'impôts de 10 milliards en 2014 (mais qui est financée en partie, à hauteur de 6 milliards, par des hausses de TVA). Au final, les prochains textes budgétaires comprendront donc un solide volet de prélèvements fiscaux et sociaux, supérieur à 10 milliards d'euros* ».

http://actu.voila.fr/actualites/a-la-une/2013/04/15/les-prelevements-obligatoires-augmenteront-en-2013-et-2014-selon-les-echos_12349080.html

(Source : <http://actu.voila.fr> du 15/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Allocations familiales : le rapport Fragonard remis à Matignon

Mardi 9 avril 13, le rapport Fragonard sur les Allocations familiales a été remis officiellement au 1^{er} ministre, M. Ayrault. **M. Ayrault** : « *Le Premier ministre réunira le Haut conseil de la famille dans les semaines qui viennent, pour présenter les options de travail qui auront été retenues par le gouvernement* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130409.OBS7331/allocations-familiales-le-rapport-fragonard-remis-a-matignon.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130410](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130409.OBS7331/allocations-familiales-le-rapport-fragonard-remis-a-matignon.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130410)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 10/04/2013)

● Le chirurgien Cahuzac était déclaré généraliste

Jérôme Cahuzac, ex-ministre du Budget et chirurgien, était déclaré comme médecin généraliste, de secteur 1 (conventionné, sans dépassements d'honoraires) à la Sécurité sociale. Le journal **Le Monde** précise que, s'il n'y a « *rien d'illégal à ce qu'il soit déclaré en secteur 1* », de mars 1992 à 2012, le docteur Cahuzac n'a pas pratiqué en secteur 1, puisque chaque année seuls quelques actes ont été adressés au remboursement.

- **Le Monde** : « *Le médecin en a néanmoins tiré, sciemment ou non, un avantage : en secteur 1, les deux tiers des cotisations de la retraite complémentaire des médecins conventionnés, dont les rendements sont en outre plus intéressants, sont pris en charge par l'assurance-maladie. Résultat, la Sécurité sociale a payé depuis vingt ans pour sa retraite complémentaire – le forfait mis en place pour les médecins à l'activité réduite s'élevait à 2 900 euros pour 2012. Et selon un calcul du Parisien, le praticien touchera, pendant sa retraite, au moins 15 000 euros de plus par an que s'il avait choisi de ne plus être conventionné (secteur 3)* ». **Michel Chassang**, président du premier syndicat de libéraux, la CSMF : « *Vue sa pratique médicale, Jérôme Cahuzac n'avait rien à faire en secteur 1, mais ce n'est pas pour ça qu'il faut changer le système de solidarité conventionnelle que constitue le forfait, utile à certains* ». Cette déclaration tient au fait que l'assurance maladie a, depuis, découvert, à Paris, la situation d'une cinquantaine de médecins « *sans vraiment d'activité* », dont elle prend en charge une partie des cotisations. Du coup, aujourd'hui, elle réfléchit aux suites à donner.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/12/le-chirurgien-cahuzac-etait-declare-generaliste_3158727_823448.html

(Sources : www.lemonde.fr du 12/04/2013)

● Paiement à la performance : les médecins vont toucher 5 300 euros en moyenne

La rémunération à la performance « *sur objectifs de santé publique* » a été instaurée au 1^{er} janvier 2012. Ainsi, aujourd'hui, l'assurance-maladie va verser, en moyenne, aux généralistes qui suivent plus de 200 patients, 5 365 euros bruts (soit 3 % de leurs gains) au titre de la 1^{ère} année de fonctionnement de cette rémunération à la performance. Les 10 % atteignant le mieux les critères toucheront autour de 9 000 euros. Une liste de 29 indicateurs à améliorer a été dressée, qui permet aux praticiens de gagner des points. Le tout sur deux volets : l'organisation de la prise en charge des clients et la prévention. La Cnam est satisfaite de la façon dont évolue le 1^{er} point. **Le Monde** : « *73 % des médecins justifient d'un équipement pour tenir des dossiers informatisés, ce qui permet un meilleur suivi individuel, et 87 % affichent leurs horaires de consultation. En outre, un fort développement des logiciels d'aide à la prescription est noté* ». **Frédéric van Rookeghem**, directeur général de l'assurance-maladie : « *Pour la prévention, c'est plus contrasté* ». **Le Monde** : « *Personne ne s'attendait à un changement radical de comportement, qui prendra du temps. Mais la CNAM se dit néanmoins satisfaite, relevant qu'une amélioration globale de 1 % d'un indicateur signifie que 30 000 patients sont mieux suivis* ».

http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/04/11/paiement-a-la-performance-les-medecins-vont-toucher-5-300-euros-en-moyenne_3157836_1651302.html

(Source : www.lemonde.fr du 11/04/2013, Laetitia Clavreul)

[Retour au sommaire](#)

● Les contrôles fiscaux ont rapporté 18 milliards à l'Etat en 2012

Le 11 avril, Bernard Cazeneuve, ministre du Budget, a déclaré que les contrôles effectués par l'administration fiscale avaient rapporté à l'Etat, en 2012, 18 milliards d'euros de droits et de pénalités, soit 10 % de plus qu'en 2011. **Bernard Cazeneuve** : « *Le contrôle sur place a conduit à 12,3 milliards de droits et pénalités et le contrôle sur pièce a généré 5,8 milliards* ». L'exploitation par l'administration fiscale des listes d'évadés fiscaux possédant un compte à la banque HSBC, a permis de récupérer 178 millions d'euros de droits et pénalités. 86 plaintes pour fraude fiscale ont aussi été engagées. **M. Cazeneuve** : « *Les contrôles vont se poursuivre jusqu'à l'exploitation complète de la liste* ». Enfin, **M. Cazeneuve** a durci le ton par rapport aux pays non-coopératifs : « *Il n'est pas normal que des pays comme l'Autriche par exemple ne communiquent pas les informations dont ils disposent concernant les ressortissants de l'Union européenne ayant des comptes chez eux. Si ces pays ne coopèrent pas, s'il n'y a pas de convention d'échange d'information qui permette la totale transparence au sein de l'Union européenne, ces pays s'exposent au risque de figurer sur la liste des Etats et territoires non coopératifs* ».

[http://www.challenges.fr/patrimoine/20130411.CHA8284/le-fisc-a-mis-la-main-sur-plus-d-evades-fiscaux-en-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130411](http://www.challenges.fr/patrimoine/20130411.CHA8284/le-fisc-a-mis-la-main-sur-plus-d-evades-fiscaux-en-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130411)

- Direction générale des Finances publiques, rapport d'activité 2011 (44 pages) :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgfip/Rapport/Rapport_activite_dgfi_p_2011.pdf

(Sources : www.challenges.fr du 11/04/2013, www.economie.gouv.fr)

● Les multidétenteurs de PEL (Plan d'épargne logement) seront poursuivis en justice

L'Inspection générale des Finances (IGF) vient de rendre son rapport sur l'épargne logement. Constat y est fait que plusieurs centaines de souscripteurs détiennent deux PEL, ce qui est illégal. La liste des fraudeurs a été transmise au procureur du Tribunal de grande instance. La fraude peut faire l'objet d'une procédure pénale. **La sanction** : 2 % de l'épargne placée frauduleusement.

[http://www.challenges.fr/patrimoine/20130410.CHA8156/les-multidetenteurs-de-pel-plan-d-epargne-logement-seront-poursuivis-en-justice.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130411](http://www.challenges.fr/patrimoine/20130410.CHA8156/les-multidetenteurs-de-pel-plan-d-epargne-logement-seront-poursuivis-en-justice.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130411)

(Source : www.challenges.fr du 11/04/2013, Thierry Fabre)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Le PMU enregistre un résultat net de 865 millions d'euros

Philippe Germond, PDG du PMU, a annoncé un résultat net de 865 millions d'euros, un « *chiffre supérieur aux objectifs* ». Les paris hippiques sont stables, à 2,490 milliards d'euros, malgré les intempéries qui ont entraîné de nombreuses annulations de courses en mars. Les activités internationales du PMU, elles, ont bondi de 126 %. Elles représentent désormais plus de 5 % de l'activité hippique. Les paris sportifs et le poker enregistrent des croissances respectives de 33 % et 7,5 %. Philippe Germond a aussi présenté "PMU 2020", un plan stratégique à horizon 2020 pour permettre au PMU « *d'activer des relais de croissance comme le développement international ou les réseaux numériques et sociaux, tout en investissant fortement dans ses réseaux traditionnels* ». D'après M. Germond, ce plan vise à atteindre 1 milliard d'euros de résultat net en 2020.

[http://www.challenges.fr/sport/20130411.CHA8297/le-pmu-enregistre-un-resultat-net-de-865-millions-d-euros.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130411](http://www.challenges.fr/sport/20130411.CHA8297/le-pmu-enregistre-un-resultat-net-de-865-millions-d-euros.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130411)

(Source : www.challenges.fr du 11/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Virgin prépare un plan social, près de 1 000 emplois en jeu

Vendredi 12 avril 2013, la direction de Virgin a annoncé qu'elle présenterait un « *premier projet de plan de sauvegarde de l'emploi* ». Quand ? Le 19 avril. A qui ? Aux représentants du personnel. A suivre.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130412.CHA8335/virgin-prepare-un-plan-social-pres-de-1-000-emplois-en-jeu.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130412](http://www.challenges.fr/entreprise/20130412.CHA8335/virgin-prepare-un-plan-social-pres-de-1-000-emplois-en-jeu.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130412)

(Source : www.challenges.fr du 12/04/2013)

● Cession d'EADS : Lagardère annonce une plus-value nette de 1,8 milliard d'euros

Le 15 avril, le groupe Lagardère, qui vient de vendre sa participation de 7,4 % dans le constructeur aéronautique EADS, a annoncé avoir réalisé une plus-value nette d'impôts et de frais de transaction de 1,8 milliard d'euros. **Challenges** : « *Lagardère réaffirme par ailleurs son intention de se développer dans des secteurs porteurs tels que le "travel retail" (distribution de livres et d'autres produits destinés aux voyageurs), le numérique et la gestion des droits. Cette stratégie "pourrait se traduire par des acquisitions ciblées lorsque des opportunités se présenteront", ajoute le groupe* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130415.CHA8347/cession-d-eads-lagardere-annonce-une-plus-value-nette-de-1-8-md-eur.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130415](http://www.challenges.fr/economie/20130415.CHA8347/cession-d-eads-lagardere-annonce-une-plus-value-nette-de-1-8-md-eur.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130415)

(Source : www.challenges.fr du 15/04/2013)

● Les ambitions françaises de McDonald's

Jean-Pierre Petit, président de la filiale française de MCDonald's, a annoncé, le 15 avril, dans un entretien au *Parisien-Aujourd'hui en France*, que le groupe américain avait l'intention d'investir 200 millions d'euros en France en 2013 : « *Cent dix millions seront injectés directement dans l'ouverture d'une quarantaine de restaurants supplémentaires. Les 90 millions restants serviront à la rénovation de points de vente déjà existants* ». Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros en France en 2011, McDonald's prévoit de recruter 3 000 nouveaux salariés pour faire face à ce nouvel essor. **M. Petit** : « *En tenant compte du turnover, cela représente plus de 40 000 recrutements, ce qui fait de nous le premier recruteur de France* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/04/15/les-ambitions-francaises-de-mcdonald-s_3159656_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130415-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/04/15/les-ambitions-francaises-de-mcdonald-s_3159656_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130415-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 15/04/2013)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Paris : déjà 650 petits commerces sauvés

La mairie de Paris, la Semaest et la Caisse des dépôts et consignations viennent de signer un partenariat pour empêcher le retour de la monoactivité dans certains quartiers de la ville. Une étape essentielle « *dans la vaste offensive engagée en l'espace de dix ans par la ville qui a permis de préserver ou de réimplanter 650 commerces dans les zones les plus touchées par la désertification commerciale ou la monoactivité* ». C'est en 2004 qu'a été lancé le plan Vital'quartier, dont le but est de rétablir l'équilibre commercial en péril dans plusieurs zones de la capitale. **Le Parisien** : « *L'objectif, via la Semaest (Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris), est d'acheter des locaux commerciaux dans ces secteurs en souffrance afin d'y réimplanter des commerces de détail, à des loyers compatibles avec leur activité* ».

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75002/deja-650-petits-commerces-sauves-10-04-2013-2712983.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 10/04/2013, Christine Henry)

[Retour au sommaire](#)

● Yvelines : l'assurance maladie traque les fraudeurs

En 2012, les actions ciblées de la Cpm des Yvelines ont permis d'identifier 1 782 877 € de prestations indûment versées. **Patrick Négaret**, le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines : « *La santé n'a pas de prix mais elle a un coût. [...] Les comportements abusifs, fautifs et frauduleux, même s'ils sont minoritaires, nuisent à tous. C'est pourquoi nous développons des opérations destinées à les réduire* ». **Le Parisien** : « *Les sommes récupérées ont en tout cas bondi de 20 % depuis 2010. Et avec un taux de récupération de 69 %, soit 1 227 566 €, le département se situe au 1^{er} rang des départements d'Ile-de-France. Y a-t-il de plus en plus de fraudeurs pour autant ?* ». **Aquilino Francisco**, directeur du service régulation : « *Difficile d'établir ce constat. On peut aussi se dire que, à partir du moment où on met en place des actions, on obtient des résultats* ». Des exemples de fraude ? **M. Aquilino** : « *C'est, par exemple, une infirmière ou un kiné qui facture un acte non effectué* ». Ou, côté assurés, des prescriptions modifiées, de fausses

pièces justificatives ou encore le cumul d'indemnités journalières. Montant du préjudice pour la Sécu : 108 000 €.

<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/l-assurance-maladie-traque-les-fraudeurs-11-04-2013-2716451.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 13/04/2013, François-Xavier Chauvet)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Nathalie Arthaud : « *Le dialogue social a échoué* »

- **Nathalie Arthaud**, Lutte Ouvrière, s'est exprimée sur l'accord sur l'emploi, entériné le 9 avril à l'Assemblée nationale : « *Cet accord a été dicté par le Medef. Des virgules ont été changées à l'Assemblée nationale, mais l'esprit, fidèle à ce que voulait le patronat, n'a pas évolué dans le sens du salarié. Dans cette période de crise, le gouvernement ne fera pas de cadeau. Et il préférera sacrifier les salariés au détriment de la santé financière des entreprises, donc des patrons. [...] L'équipe qui est au pouvoir mène la politique voulue par le Medef. Sa méthode, axée sur le dialogue social, a échoué. C'est une vaste escroquerie. Les syndicats n'avaient pas leur mot à dire. [...] En acceptant de signer cet accord avec le Medef, les dirigeants syndicaux ont trahi les intérêts des travailleurs. [La CGT et Force Ouvrière (qui n'ont pas signé, ndlr)] ont quand même cautionné ce jeu politique. Ils auraient dû sortir de ce dialogue social dès le début. Ils ont trahi leurs militants qui, eux, continuent le combat. Les dirigeants syndicaux auraient dû préparer leur base à créer un rapport de force. Et ce, avant qu'un projet de loi soit définitivement inscrit dans la loi* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Arthaud-Le-dialogue-social-a-echoue-interview-601053>

(Source : www.lejdd.fr du 10/04/2013, Gaël Vaillant-leJDD.fr)

● Christian Noyer, Banque de France : « *On n'est pas dans l'austérité* »

- **Christian Noyer**, gouverneur de la Banque de France, le 10/04, sur Europe 1 : « *3 % l'année prochaine, avec les prévisions qui vont sans doute être fixées par le gouvernement [...], ça veut dire faire en 2014 le même niveau de dépenses qu'en 2012, c'est à notre portée quand même* ». Comment y parvenir ? Selon M. Noyer, il faut geler les retraites, les prestations sociales et les salaires des fonctionnaires. **M. Noyer** : « *On n'est pas dans l'austérité. [...] Il faut résolument faire sur l'ensemble des régimes de base ce qu'ont décidé les partenaires sociaux sur le régime des fonctionnaires, sur les régimes spéciaux, sur le régime général. L'austérité, ce serait de les baisser de 10 % ou 15 %, ce qu'ont fait certains pays* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130410trib000758607/christian-noyer-banque-de-france-on-n-est-pas-encore-dans-l-austerite.html>

(Source : www.latribune.fr du 10/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Mesure d'audience de la représentativité syndicale : annonce des résultats

Présentation par le ministère du Travail : « *Pour la première fois, dans le cadre de la réforme de la représentation syndicale, l'audience des organisations syndicales auprès des salariés a été mesurée au niveau national et interprofessionnel ainsi qu'au niveau des branches professionnelles. Les chiffres présentés sont le résultat de l'agrégation des scores enregistrés par les organisations syndicales au cours : 1) des élections professionnelles (comités d'entreprise, délégués du personnel) organisées dans les entreprises de plus de 11 salariés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012 ; 2) du scrutin organisé auprès des salariés des Très Petites Entreprises et des employés à domicile, qui s'est déroulé du 28 novembre au 12 décembre 2012 ; 3) et des élections aux chambres départementales d'agriculture, pour les salariés de la production agricole, qui se sont déroulées en janvier 2013. Au total, 5 456 527 salariés se sont exprimés en faveur des organisations syndicales de leur choix (soit plus de suffrages qu'aux élections prud'homales), ce qui conforte la légitimité de ces dernières en tant qu'acteurs du dialogue social.*

La mesure d'audience constitue désormais le critère central permettant d'établir la représentativité d'une organisation syndicale. Au niveau national et interprofessionnel,

comme au niveau d'une branche professionnelle, une organisation syndicale doit recueillir au moins 8 % des suffrages exprimés pour être représentative et donc être en capacité de signer des accords collectifs. **Au niveau national et interprofessionnel**, 5 organisations syndicales atteignent ce score : **1) CGT** : 26,77 % ; **2) CFDT** : 26,00 % ; **3) CGT-FO** : 15,94 % ; **4) CFE-CGC** : 9,43 % ; **5) CFTC** : 9,30 %. Ces résultats ont été présentés le 29 mars 2013 aux partenaires sociaux réunis au sein du Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS). A l'issue du processus de vérification des autres critères de représentativité exigés par la loi (indépendance, transparence financière, implantation territoriale, etc.), le HCDS rendra dans les prochaines semaines un avis sur la liste des organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel et dans les branches. Celles-ci feront ensuite l'objet d'arrêtés de représentativité du ministre du Travail ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse.42/breves.2137/mesure-d-audience-de-la,16109.html>

- La mesure de la représentativité syndicale, mars 2013 (14 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DP.pdf>

- Audience et poids relatif des organisations syndicales (2 pages) :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Audience_et_poids_relatif.pdf

- Scores par branche :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Scores_par_branche.pdf

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 11/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier.
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr